

Le budget 2011 de l'Etat burundais en hausse de 28%

PANA, 03 janvier 2011 Bujumbura, Burundi - Le budget ordinaire de l'Etat burundais pour l'exercice 2011 va passer de 726 milliards de Francs burundais (environ 726 millions de dollars us) à 927 milliards (près de 927 millions de dollars), soit une augmentation de 28% par rapport à l'année dernière, apprend-on de source officielle à Bujumbura. Ce déficit devrait être équilibré par l'allègement de la dette extérieure, le financement bancaire et non bancaire, à en croire la ministre burundaise des Finances, Mme Clotilde Nizigama, qui a défendu le projet de loi devant les députés de l'Assemblée nationale à la veille du nouvel an 2011.

Pour avoir une force de loi applicable, le projet doit encore passer au Sénat avant sa promulgation par le Président de la République, selon les procédures légales habituelles. Les ressources du budget général de l'Etat seront constituées des recettes fiscales estimées à plus de 432 milliards et des recettes non fiscales de l'ordre de 25 milliards, pendant que les dons et capitaux attendus sont estimés à plus de 469 milliards. Les domaines prioritaires sont l'agriculture et l'éducation, la santé et l'énergie alors que les dépenses de fonctionnement ont été réduites de 10%, à en croire la ministre burundaise des finances, qui a encore précisé que l'ajustement a été opérationnel de manière à réaliser le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). Concernant la bonne gestion, elle a fait savoir qu'en 2011, toutes les recettes de l'Etat passeront sur un compte unique du Trésor public.